

## VIBURNUM

### Viburnum prunifolium

La partie utilisée du viburnum est constituée par l'écorce de la tige séchée de *Viburnum prunifolium* L.

#### CARACTÈRES

Au cours de la conservation, il se développe une odeur particulière rappelant celle de la valériane.

Le viburnum se présente en fragments plats ou légèrement cintrés, dont l'épaisseur peut atteindre jusqu'à 5 mm. La face supérieure est souvent privée de suber. Elle est alors constituée par le parenchyme cortical ridé longitudinalement et offrant une teinte brun rougeâtre non uniforme. Le suber, quand il existe, est brun, ponctué de lenticelles dans les écorces de faible épaisseur, crevassé dans les échantillons épais. La face interne est brun rougeâtre, plus pâle que la face externe ; elle est à peu près lisse dans les petites écorces, grossièrement striée dans les plus grosses. Le viburnum a une cassure courte et grenue. Quelques fragments sont accompagnés de restes d'éléments ligneux, de couleur beige clair à cassure fibreuse.

*Examinée au microscope*, la section transversale présente un suber formé de cellules tabulaires aplaties ; un parenchyme cortical constitué de cellules polyédriques, souvent collenchymateuses dans les assises les plus externes, et d'amas de cellules scléreuses à parois fortement sclérifiées et présentant de fins canalicules ramifiés ; de très nombreuses macles d'oxalate de calcium s'y rencontrent ; un liber comprenant de volumineux amas de cellules scléreuses, des prismes d'oxalate de calcium et de rares macles. Les rayons médullaires comportent 1 à 2 rangées de cellules.

*Examiné au microscope*, le viburnum pulvérisé (300), brun rougeâtre, présente de rares fragments de suber à cellules polyédriques, des cellules de parenchyme ovoïdes, des amas volumineux de cellules scléreuses de forme arrondie, à paroi très épaisse et canaliculée, et des cristaux prismatiques d'oxalate de calcium.

#### IDENTIFICATION

- A. Le viburnum présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.
- B. Examiné au microscope, le viburnum pulvérisé (300) présente les caractères microscopiques précédemment décrits.

#### ESSAI

**Éléments étrangers** (2.8.2). Le taux des éléments étrangers n'est pas supérieur à 2,0 pour cent.

**Chromatographie** (2.2.27). Opérez par chromatographie sur couche mince en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G R*.

*Solution à examiner*. Chauffez, à reflux, pendant 10 min, 2,0 g de viburnum pulvérisé avec 50 mL d'*éther de pétrole R*. À la poudre restante séchée, ajoutez 20 mL de *méthanol R*. Chauffez à reflux

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

pendant 20 min. Filtrez. Concentrez la solution alcoolique jusqu'à 1 mL.

*Solution témoin (a).* Dissolvez 10 mg d'*amentoflavone R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

*Solution témoin (b).* Dissolvez 10 mg de *scopolétine R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément, sur la plaque, 25 µL de la solution à examiner et 10 µL de chacune des solutions témoins. Développez sur un parcours de 15 cm avec un mélange de 8,5 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 16,5 volumes d'*acétone R* et de 75 volumes de *chloroforme R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvériser une solution d'*hydroxyde de potassium R* à 5 pour cent *m/V* dans l'*éthanol à 96 pour cent R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente de nombreuses taches fluorescentes dont une verte, de  $R_f$  voisin de 0,40 et une bleu vif, de  $R_f$  voisin de 0,70, qui sont respectivement semblables, quant à leur position et leur fluorescence, aux taches principales des chromatogrammes obtenus avec les solutions témoins (a) et (b).

**Perte à la dessiccation** (2.2.32). Déterminée à l'étuve à 105 °C sur 1,00 g de viburnum pulvérisé, la perte à la dessiccation n'est pas supérieure à 10,0 pour cent.

**Cendres totales** (2.4.16). Déterminé sur 1,00 g de viburnum pulvérisé, le taux des cendres totales n'est pas supérieur à 9,0 pour cent.

## CONSERVATION

À l'abri de la lumière et de l'humidité.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*